



DESCRIPTION D'EMPLOI

À noter que le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Renseignements sur le poste

Numéro du poste Divers	Titre du poste Gestionnaire des programmes dans la collectivité	
Classification du poste WP-05	Date d'entrée en vigueur	
Numéro de décision NAT-2097	Code du poste 500675	Code national des professions 41311
Ministère/organisme Service correctionnel du Canada	Agent des griefs Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Code de bureau Divers
Composante organisationnelle (Secteur/Division) Services correctionnels communautaires	Emplacement géographique Divers	
Exigences linguistiques Divers	Profil linguistique Divers	
Exigences en matière de communication Divers	Exigences relatives à la sécurité Fiabilité	

Renseignements sur le superviseur

Numéro du poste Divers	Titre du poste Directeur de district associé	Classification du poste WP-06
----------------------------------	--	---

Déclaration de l'employé

J'ai eu l'occasion de lire et de commenter le contenu de la présente description d'emploi.

Nom de l'employé	Signature	Date

Déclaration du superviseur

La présente description d'emploi constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom du superviseur	Signature	Date

Autorisation du gestionnaire

La présente description d'emploi constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom et titre du gestionnaire	Signature	Date

DESCRIPTION D'EMPLOI

Résultats axés sur le service à la clientèle

Gestion et prestation de programmes correctionnels et autres interventions de réadaptation pour les délinquants condamnés à des peines de ressort fédéral ou provincial gérés par le Service correctionnel du Canada (SCC) pendant qu'ils sont sous surveillance dans la collectivité, ou pour ceux qui sont détenus dans certains établissements provinciaux à la suite de l'entente d'échange de services (EES).

Activités principales

Planifie, organise, dirige et coordonne la prestation des programmes correctionnels et des interventions de réadaptation, les affectations de programme et les services en fonction des besoins et des intérêts identifiés des délinquants; et soutient et maintient la réinsertion réussie des délinquants dans la collectivité, conformément aux normes nationales en matière de programmes et aux articles pertinents de *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC)*.

Contribue à l'élaboration ou à la révision des programmes et des activités, ainsi que des procédures et des politiques relatives à la prestation des programmes, et veille à leur mise en œuvre; prépare et élabore des rapports, des plans et des documents stratégiques aidant à la planification et à la prise de décision relative aux programmes correctionnels et aux activités de réadaptation.

Recueille, traite et interprète les données et les renseignements sur les besoins liés aux facteurs criminogènes de la population de délinquants; examine et analyse les évaluations initiales des délinquants et les plans correctionnels, évalue les exigences des programmes correctionnels et tient à jour les bases de données, les rapports, les documents de recherche et les évaluations connexes qui contribuent à la compétence en matière d'affectation et de prestation des programmes.

Veille à l'efficacité des programmes, des services, des stratégies, des procédures, ainsi que des interventions telles que la réadaptation, l'emploi et la réinsertion sociale des délinquants, pour répondre aux exigences et atteindre les objectifs d'accréditation; prend des mesures correctives pour maximiser les résultats; et gère les ressources humaines, financières et matérielles affectées pour faciliter la réinsertion sociale des délinquants.

Supervise la mise en œuvre des programmes correctionnels; élabore, coordonne et tient à jour le système de planification des programmes dans le but de prioriser la participation des délinquants aux programmes et aux interventions; effectue un examen de la qualité des rapports de fin de programme en fonction des principes de gestion des risques et dans le respect des politiques; recommande des stratégies efficaces de gestion des risques.

Assure la supervision et l'orientation du personnel dans ses interventions pour s'attaquer aux facteurs contributifs des délinquants; motive les délinquants à participer à leur plan correctionnel et examine les suspensions ou les interruptions des programmes, ainsi que les évaluations globales du rendement des délinquants dans le contexte des programmes correctionnels et d'autres services.

Collabore avec les équipes de gestion de cas pour analyser les besoins de la population de délinquants; fait des recommandations à la haute direction concernant la prestation de services et les programmes; offre des séances de formation et d'information sur les politiques et programmes correctionnels; préside ou participe à des comités, des groupes de ressources liés aux tâches et des comités tels que le Comité d'intervention correctionnelle; participe à des réunions, des groupes de travail et des équipes de projet multidisciplinaires.

Négocie avec des partenaires du secteur privé afin d'élaborer et de préparer des contrats de service pour la prestation de programmes et les services d'emplois; supervise diverses équipes, notamment des fournisseurs de services; et répond aux griefs de premier niveau, aux plaintes et aux demandes des délinquants, du personnel, d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, et du public.

Supervise les employés subalternes, élabore des plans de travail, évalue le rendement, répond aux besoins en matière de formation, résout les problèmes de rendement et assure un milieu de travail sain et productif; veille à l'utilisation optimale des ressources, établit l'ordre de priorités du travail, et fournit une orientation et un encadrement au personnel et aux équipes de projets.

Le titulaire du poste a une désignation d'agent de la paix.

Habilités et connaissances

Connaissance des principes et des méthodes de leadership, de gestion des ressources humaines et de gestion du changement, afin de diriger, superviser et motiver le personnel et les équipes de projet; établir et maintenir des relations de travail efficaces avec le personnel, les cadres et divers intervenants; résoudre les problèmes de rendement; favoriser et promouvoir un environnement de travail positif.

Connaissance de l'histoire sociale des différentes cultures et de leurs effets sur les traumatismes intergénérationnels, afin de comprendre les besoins particuliers des délinquants appartenant à des groupes ethnoculturels minoritaires, ainsi que leur impact sur la réinsertion de ces délinquants; et proposer des interventions adaptées et mettre à disposition des possibilités culturelles réparatrices.

Connaissance de la théorie de l'apprentissage social, des interventions cognitivo-comportementales, des principes de l'apprentissage des adultes et des autres théories pertinentes, afin de proposer des activités qui favorisent la réinsertion sociale des délinquants dans la collectivité; participer aux processus décisionnels impliquant les délinquants; et superviser le personnel.

Connaissance des techniques de counseling, de médiation et de négociation, afin de faire face à des situations problématiques impliquant le personnel et les délinquants.

Connaissance des principes qui régissent des programmes correctionnels efficaces, ainsi que des outils d'évaluation pour l'orientation vers les programmes correctionnels appropriés et des processus de gestion de cas connexes, afin de contribuer à l'avancement du plan correctionnel de chaque délinquant sous surveillance dans la collectivité.

Connaissance et habiletés en matière de prestation de programmes virtuels, afin d'aider le personnel affecté aux programmes à s'adapter à un environnement changeant.

Connaissance des ressources communautaires et des populations de délinquants présentant diverses dynamiques, telles que la diversité culturelle, les différences de genre, les troubles de santé mentale, les besoins spéciaux, les types d'infractions et l'appartenance à des groupes de menace à la sécurité, afin d'identifier besoins criminogènes et les facteurs contributifs; contribuer à l'élaboration de plans correctionnels; établir des partenariats avec des organismes communautaires; et contribuer à la sécurité des délinquants, du personnel et de la collectivité.

Connaissance du mandat et des responsabilités des organismes de suivi et de prestation de programmes, comme la Société John Howard, la Société Elizabeth Fry et l'Armée du Salut, afin d'identifier les organismes qui pourraient contribuer à la réussite de la réinsertion sociale des délinquants; appliquer les accords en vigueur entre le SCC et d'autres organismes et en tirer parti.

Connaissance des principes, pratiques et procédures de gestion des ressources humaines et des finances, afin de participer à la sélection et à la supervision générales du personnel, et de gérer le budget de fonctionnement du Service.

Connaissance des normes nationales en matière de programmes et des Outils de surveillance de la gestion, afin de mettre en œuvre des processus d'examen de la qualité et de maintenir l'accréditation des unités opérationnelles; recommander des stratégies de gestion des risques en se référant au modèle national post-programme; et rendre compte de la conformité à l'aide de l'Outil de surveillance de la gestion.

Connaissance des principes de gestion des projets, des programmes et du temps, des techniques de prestation et d'organisation des programmes, ainsi que des politiques relatives aux contrats de service, afin d'établir l'ordre de priorité des activités de travail; aider à l'élaboration, à la supervision et à l'évaluation des programmes correctionnels; participer à la sélection des intervenants de programmes en fonction des énoncés de qualités; et établir des contrats de service avec d'autres organisations pour exécuter et réaliser divers programmes et initiatives.

Connaissance des pratiques de sécurité dynamique, afin de superviser et d'assurer la sécurité des délinquants, des membres de leur famille, des bénévoles et des représentants de la collectivité; et réaliser les activités quotidiennes, tout en respectant les procédures de sécurité et d'urgence.

Connaissance des techniques de saisie et de récupération de données, ainsi que d'une variété de systèmes automatisés et de logiciels, afin de gérer l'information.

Connaissance des exigences provinciales, municipales et communautaires en matière de services particuliers, afin de répondre aux besoins des délinquants en lien avec l'accès aux programmes.

Connaissance du mandat, de la mission, des priorités organisationnelles, des objectifs, des rôles, des responsabilités, des programmes correctionnels du SCC et de l'unité de travail, de même que des spécificités de l'EES affectant la prestation des programmes, afin de fournir un leadership au personnel; offrir des programmes et des services adéquats aux délinquants; atteindre les objectifs du district et assurer la cohérence dans l'ensemble de l'unité de travail; et diffuser le mandat et l'énoncé de mission du SCC à d'autres organismes et bénévoles.

Connaissance des rôles, des responsabilités et des services des autres secteurs au sein du SCC, ainsi que des points de référence et des personnes-ressources des secteurs, afin de comprendre leur rôle dans l'amélioration des services pour le processus de réinsertion sociale des délinquants; et obtenir des renseignements liés à divers domaines, notamment les finances, la gestion des dossiers, les opérations correctionnelles, les soins de santé, l'aumônerie, l'assurance du rendement et les communications.

Connaissance de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC), de son mandat, de sa structure, de ses politiques et de son processus décisionnel, ainsi que de divers ministères fédéraux, tels que Services aux Autochtones Canada, Emploi et Développement social Canada, et Immigration et Revenu Canada, afin d'utiliser les ressources nécessaires à la gestion des délinquants.

Connaissance des lois, règlements et politiques applicables, tels que la *LSCMLC* et son règlement d'application (*RSCMLC*), la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, les directives du commissaire, les directives du Conseil du Trésor, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les pouvoirs de signature en matière financière, afin de présider les comités d'attribution des programmes; assurer la conformité des programmes avec la loi; et gérer les ressources financières allouées, y compris la capacité de sous-traiter des programmes avec des organismes non gouvernementaux.

Connaissance des conventions collectives applicables, de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, du *Code de discipline*, du *Code de conduite* et de la *Charte des droits et libertés*, afin d'exécuter les tâches et de superviser le personnel; s'assurer que le personnel respecte ces politiques et prendre des mesures en cas de violation.

Aptitudes à l'analyse et à la résolution de problèmes, afin de comprendre les plans correctionnels de l'équipe de gestion de cas; examiner les rapports post-programmes remplis par les intervenants de programmes; accueillir les délinquants ayant des besoins spéciaux; et reconnaître les conditions dangereuses et les substances ou activités illégales qui peuvent présenter des problèmes de sécurité.

Aptitudes à la lecture et à la compréhension, afin d'interpréter les rapports d'autres professionnels; acquérir une compréhension précise des besoins du délinquant en matière de programmes; assimiler les procédures et politiques d'autres divisions qui ont une incidence sur les programmes, le processus d'attribution des tâches et les changements apportés aux tâches et fonctions courantes.

Habilités en communication écrite, afin d'élaborer des propositions, des recommandations, des documents, des politiques, des réponses à des plaintes ou des griefs et de la correspondance à l'usage de divers publics.

Capacités d'écoute et d'observation, afin d'interroger les délinquants et de comprendre leurs besoins individuels et leurs progrès par rapport à la participation au programme; interpréter le langage corporel lors de rapports avec les délinquants dans le but d'évaluer avec précision leur sécurité et celle des autres; et comprendre les besoins des fournisseurs de services, des professionnels, des collègues et des gestionnaires en matière de programmes correctionnels.

Habilités en communication orale, talents pour la diplomatie et aptitudes à s'exprimer en public, afin d'expliquer les problèmes du personnel liés aux programmes correctionnels; donner une formation ou faire des présentations au personnel, aux délinquants, aux organismes bénévoles ou aux groupes communautaires, tout en ajustant le langage selon leurs différents niveaux de compréhension, et les guider à travers des processus complexes et conflictuels.

Le travail exige une connaissance de l'article 10 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et de son règlement d'application, et de l'article 2 du *Code criminel du Canada* dans le but de respecter les exigences liées aux fonctions d'un agent de la paix. Des compétences en rédaction sont requises pour rédiger les rapports d'incidents de sécurité et les rapports d'observation en ce qui a trait aux attitudes négatives ou au comportement inacceptable des délinquants, conformément aux exigences se rattachant aux fonctions d'un agent de la paix.

Effort

Un effort physique est requis pour :

S'asseoir pendant de longues périodes devant un poste informatique ou lors de réunions; transporter ou déplacer du matériel et de l'équipement; se tenir debout lors de la supervision d'activités et de la formation.

Un effort intellectuel est requis pour :

Effectuer des recherches et des analyses pour déterminer l'utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières du programme; formuler un plan d'action et planifier divers programmes pour répondre aux besoins des délinquants en favorisant leur réinsertion sociale en toute sécurité le plus tôt possible, malgré des ressources limitées ou des populations carcérales divisées qui peuvent nuire à la capacité d'atteindre ces objectifs.

Gérer différents groupes d'employés ayant des besoins et des attentes spécifiques, tels que le personnel professionnel, les entrepreneurs et les bénévoles; fournir de l'aide et des conseils au personnel afin qu'il puisse motiver les délinquants à participer à leur plan correctionnel; soutenir et motiver les employés qui travaillent avec des clients difficiles, surtout lors d'incidents critiques; et guider les ressources contractuelles qui ne connaissent pas les exigences du SCC.

Élaborer, mettre à jour et distribuer divers documents, tels que des manuels à l'intention des bénévoles pour faciliter leur orientation, des manuels d'inventaire des programmes à l'usage du personnel et des bénévoles pour les aider à identifier les programmes appropriés et pour répondre aux besoins des délinquants, ainsi que des documents de politique à partager avec le personnel et les délinquants.

Participer à des équipes de projet multidisciplinaires qui contribuent à des stratégies d'emploi régionales et à l'élaboration d'initiatives communautaires axées sur les besoins des délinquants et les objectifs du SCC en matière d'emploi des délinquants.

Consulter les équipes de gestion de cas pour aider à l'analyse de besoins liés aux facteurs criminogènes de la population de délinquants; évaluer la participation des délinquants aux programmes correctionnels ou de réadaptation; et communiquer les renseignements relatifs aux progrès des délinquants dans ces programmes pour appuyer le processus décisionnel.

Fournir une rétroaction et un renforcement aux délinquants qui se conforment à leurs plans correctionnels, en collaboration avec le Comité d'intervention correctionnelle; fournir des conseils et expliquer les sanctions associées au refus de participer aux plans correctionnels, aidant ainsi le délinquant qui ne se conforme pas à évaluer les conséquences personnelles et à prendre des décisions concernant son propre plan correctionnel.

Veiller à la réalisation des rapports et des évaluations concernant les délinquants qui éprouvent des difficultés à participer au programme et proposer des stratégies d'amélioration aux délinquants, intervenants du programme et services d'emplois; examiner les rapports postérieurs au programme pour aider les agents de libération conditionnelle à faire des recommandations concernant les délinquants, pour ajuster les plans correctionnels et pour fournir des renseignements aux diverses commissions et autorités décisionnelles.

Coordonner, organiser et présenter des séances d'information au personnel correctionnel, aux bénévoles et à d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux au sujet des normes de programme et des programmes correctionnels efficaces; interpréter et expliquer les politiques et les pratiques communautaires liées aux programmes destinés aux délinquants, pour ainsi assurer la compréhension par tous de la complexité du processus et appuyer la prestation des programmes.

Élaborer, coordonner et gérer les calendriers des programmes destinés aux délinquants, notamment les calendriers de programmes partagés avec les homologues provinciaux dans le cadre de l'EES, dans le but d'aider divers services en établissements et dans la collectivité à déterminer les besoins en ressources et à élaborer des plans de mise en liberté des délinquants.

Préparer des contrats de service pour répondre aux besoins identifiés des délinquants et aider la Commission d'examen des contrats dans l'évaluation et la sélection de fournisseurs de services appropriés; consulter et négocier des accords avec des organismes communautaires pour élaborer et consolider des programmes de placement et des possibilités d'emploi; et superviser les services de counseling et les programmes de formation avec le secteur privé, les organisations à but non lucratif et les représentants des entreprises afin de fournir une formation professionnelle aux délinquants sous responsabilité fédérale.

Collaborer avec des organisations non gouvernementales sous contrat pour des services de prestation de programmes sur place, afin d'évaluer l'efficacité de ces services et d'assurer le respect des normes et des politiques par les fournisseurs de services sous contrat, les bénévoles et les étudiants.

Veiller à la conformité des intervenants de programmes dans divers domaines, tels que la sélection des délinquants, l'aiguillage et le consentement éclairé, ainsi que la documentation sur la sortie des programmes, et la réalisation des données d'évaluation du programme, des rapports de fin de programme et des dossiers d'intervention.

Participer aux réunions, groupes de travail et équipes de projet au niveau du district, de la région ou du pays pour élaborer des plans, des stratégies et des priorités, pour maintenir la visibilité du programme et pour contribuer au fonctionnement général du district; et assister aux réunions mensuelles des gestionnaires de district et des responsables des agents de libération conditionnelle, ainsi que fournir des mises à jour concernant le secteur chargé des programmes.

Gérer et encourager la participation à des activités communautaires ou bénévoles; s'assurer que les délinquants aient un accès continu aux programmes et ressources communautaires; promouvoir le respect et répondre aux besoins individuels des délinquants en fonction de la diversité, des langues, des droits de la personne, de même que de la sensibilisation aux questions autochtones, ethnoculturelles et aux différences entre les sexes.

Dans certains bureaux, coordonner les contrats pour les services de sécurité qui soutiennent la prestation de programmes se déroulant en soirée; surveiller et évaluer la qualité des services contractuels; et fournir des commentaires et des directives aux entrepreneurs et au directeur de secteur.

Signaler immédiatement au personnel de sécurité toute information ou observation susceptible de mettre en péril la sécurité des individus ou des installations et remplir la documentation connexe au besoin; contribuer à la sécurité du personnel et des délinquants en assurant une sécurité dynamique par le biais de l'observation, de la surveillance et du signalement; et contribuer à l'interception de drogues, à la gestion de la population délinquante et aux stratégies utilisées face aux groupes de menaces à la sécurité.

Un effort psychologique est requis pour :

Garder son sang-froid, son impartialité et une attitude professionnelle, quels que soient les comportements, attitudes et casier judiciaire du délinquant; s'engager à atteindre des buts et des objectifs à long terme lorsqu'ils sont confrontés à des défis à court terme pour atteindre ces buts; et aider le personnel à développer leur résilience face aux changements et à l'état de leur santé mentale.

Responsabilité

Ressources humaines :

Apporte un soutien au processus de certification des agents de programmes correctionnels en assurant leur conformité avec les exigences relatives à l'examen de la qualité.

Gère les employés subordonnés et les équipes de projets, et attribue le travail; établit les priorités, fournit des directives et motive l'équipe à réaliser les objectifs; encourage et facilite l'accès aux possibilités d'apprentissage et de perfectionnement continus; assure le suivi des progrès et évalue le rendement; effectue la planification de la dotation en personnel et des ressources humaines; met en œuvre des politiques et des normes en matière de ressources humaines; et favorise un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif.

Conformément aux fonctions d'un agent de la paix, prépare des rapports oraux et écrits à l'intention du personnel correctionnel au sujet des observations faites sur le comportement des délinquants dans le but de l'aider à prendre des décisions quant à la discipline des délinquants, leurs déplacements et leurs transfèrements, ainsi qu'à la sécurité générale et le maintien de l'ordre au sein du site en question. Le titulaire du poste veille à ce que les délinquants respectent les règles et règlements ministériels. Il peut recommander des mesures disciplinaires allant d'une réprimande verbale à une recommandation de porter des accusations; cette mesure est conforme à l'article 10 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Le titulaire du poste peut arrêter et inculper un délinquant présumé, en conformité avec l'article 2 du *Code criminel du Canada*.

Ressources financières :

Planifie et surveille un budget annuel, ainsi que fait des recommandations au superviseur pour obtenir des fonds supplémentaires; approuve et surveille les dépenses pour les biens et services, les déplacements et les autres besoins de fonctionnement et d'immobilisations mineures dans les limites du budget alloué.

Élabore les demandes de propositions pour la prestation de programmes, de services d'emplois et d'autres services; conclut des contrats et gère le budget pour la prestation de ces programmes et services; vérifie la réception des biens et services, et autorise le paiement.

Ressources techniques :

Utilise un ordinateur personnel et ses périphériques, du matériel de bureau standard, de l'équipement audiovisuel, de même que des fichiers en format électronique ou imprimé, et assure la garde et l'entretien de ces ressources; et possède la garde des clés des bureaux, des classeurs et des zones d'entreposage.

Conditions de travail

Conditions physiques :

Le travail implique une exposition continue au bruit du bureau, un manque d'intimité, des interruptions et une exposition à la luminosité d'un écran d'ordinateur.

Le travail implique des interactions étroites avec les délinquants, ce qui génère souvent des risques d'exposition à des maladies transmissibles, ainsi que des risques accrus de menaces, de violence et d'exposition à des incidents et des crimes odieux pouvant entraîner des préjudices personnels. La zone de travail peut être peuplée et bruyante, et peut impliquer une exposition quotidienne à des images, des sons et des odeurs désagréables.

Conditions psychologiques :

Le travail implique un stress potentiel résultant de la gestion d'échéanciers serrés et de contraintes de temps, de priorités changeantes et conflictuelles, de demandes multiples, d'une lourde charge de travail, de questions délicates, de ressources restreintes, d'un manque d'espace pour réaliser les programmes, de la nécessité de tenir compte de nombreux facteurs et points de vue, ainsi que de l'expression des attentes et des exigences des employés.

Le travail peut impliquer un stress post-traumatique ou un traumatisme indirect causé par l'exposition à des renseignements de nature explicite et violente contenus dans les dossiers de renseignements, et par l'implication dans des incidents critiques, des menaces, des risques de représailles et un environnement potentiellement à haut risque.